



Institut André Busnel

Association loi de 1901 publiée au J. O. du 17 janvier 1990
13, rue George Sand, F - 35700 Rennes
Tél. + fax (33) 2 99 36 03 66 email : contact@iab.com.fr

Le Président

Avril 1999

Une société pour tous les âges

Année internationale des personnes âgées

La place des retraités dans une France solidaire et citoyenne AIPA - Groupe de travail n° 1

1. Comment voyez-vous l'évolution des solidarités entre les âges ?

“Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde ne se défasse.”

Albert Camus , *Discours de Suède.*

En cette fin de XXème siècle, les solidarités intergénérationnelles sont dangereusement mises à mal par la redoutable conjugaison des trois phénomènes fondamentaux suivants :

- l'évolution des idées et des mentalités,
- le vieillissement de la population
- la crise de l'emploi.

a. Alors que, comme l'écrivait récemment un grand quotidien français, la pensée moderne semble *“en guerre contre le passé”*, toutes les fonctions de la maturité font désormais l'objet, trop souvent, en France en particulier, d'un discrédit systématique, notamment de la part d'une partie de l'intelligentsia. Comme le dit le philosophe **Alain Finkielkraut** dans son dernier ouvrage *“L'ingratitude”* : *“Ce n'est plus l'expérience qui est honorée dans nos sociétés, c'est l'effervescence, l'énergie, la fougue, et le respect des Anciens est remplacé par la célébration des vieux qui ont su rester jeunes.”* Tandis, en effet, que le passé est présenté comme un repoussoir *“tout entier tissé de préjugés, d'exclusions et de crimes”*, dont il n'y a guère d'enseignements à tirer, le rajeunissement et le changement sont devenus des impératifs catégoriques. C'est ainsi qu'une lutte farouche se livre au sein de la classe politique afin de désigner celui qui apparaîtra comme le plus *“moderne”* aux yeux de l'opinion publique, comme le plus apte à *“réformer”*, à s'adresser à *“la jeunesse de son pays”*. Presque tous s'emploient, avec une égale jubilation, à faire l'éloge vibrant du mouvement perpétuel. Le raz-de-marée de la modernisation emporte les unes après les autres les dignes d'un conservatisme devenu inavouable. Le conservateur, c'est l'autre. Ceux, fort peu nombreux, qui se hasardent (timidement) à affirmer leur attachement à des formes traditionnelles - par exemple celles qui étaient à l'honneur du temps de leur propre jeunesse, c'est-à-dire hier encore - courent le risque d'être sévèrement tancés,

catalogués comme rétrogrades, passésistes, sclérosés ou attardés. Le relativisme culturel qui enseigne que tout se vaut, qu'il faut être "ouvert" à tout, que tous les modes de vie sont également respectables, fait une exception, notable, pour ce qui vient du passé honni.

Les prodigieuses mutations intervenues dans la sociologie de la famille occidentale, avec une rapidité et une brutalité sans précédent historique, ont toutes eu pour effet de creuser le fossé entre les générations et de réduire considérablement le rôle et l'influence des plus âgés. La marginalisation sociale des aînés a commencé avec le dépérissement de ce qu'il est convenu d'appeler la famille traditionnelle, le plus efficace et le plus naturel des moyens de solidarité. Ces bouleversements, qui leur ont été imposés, résultent, pour l'essentiel, de l'incapacité dans laquelle ils se trouvent, le plus souvent, de transmettre leurs valeurs et leurs idéaux aux plus jeunes. Le principe de filiation est battu en brèche partout, parce que la société, c'est-à-dire le discours dominant, invite ouvertement le sujet contemporain à ne plus se considérer comme un héritier (en matière culturelle s'entend, car, pour ce qui est de la transmission du patrimoine économique, il témoigne parfois, au contraire, d'une certaine impatience que motive l'allongement constant de l'espérance de vie). L'humble conception dynastique, qui imprégna si fortement les générations passées pendant des siècles, lui est devenue étrangère. Il adhère sans se faire prier à cette idéologie moderne, qui a tout pour satisfaire l'individualisme et l'égoïsme contemporains, puisqu'elle l'exonère généreusement de toute dette envers les disparus et les "anciens" en général. La reconnaissance cède le pas à la revendication permanente, qui se traduit en demande sociale intarissable que l'Etat providence, qui a tout promis, s'efforce de satisfaire, mais en vain bien entendu car il est bien incapable de répondre à l'infinie diversité des situations qui lui sont présentées. Une autre grande idée dont se réclame notre homme moderne, également issue de l'historicisme, est que les aînés ne peuvent plus fournir de prescriptions à leurs descendants car l'avenir, ouvert comme il ne le fut jamais, est à construire en totalité. Ce ne sera pas leur "temps". Ils ont fait le leur et celui qui nous attend n'aura rien de commun avec lui. Ne contient-il pas "la promesse inouïe d'un monde neuf pour un homme renouvelé" ? La modernité, convaincue de sa supériorité, n'attend pas grand chose d'un passé périmé où, dit-elle, régnait l'oppression et l'inégalité. Quand elle se penche sur lui, c'est beaucoup moins par devoir de mémoire qu'en juge du tribunal de l'histoire qui a de nombreux griefs à lui adresser. C'est elle qui lui fait la leçon *a posteriori*. **Allan Bloom**, qui fut professeur de philosophie politique à Chicago il y a quelques années, a fort bien exprimé cela qui est capital pour comprendre la spectaculaire dépréciation des aînés : "pour des situations nouvelles, il faut de nouveaux styles de vie, et la génération précédente n'est pas là pour imposer ses valeurs, mais pour aider les jeunes à trouver les leurs...". Vingt ans auparavant, **Alexander Mitscherlich** écrivait déjà : "De plus en plus, les processus sociaux ont privé le père de son importance fonctionnelle."

Mais n'a-t-on pas applaudi un peu vite à la défaite de cette figure emblématique de l'autorité et de l'ordre ancien qu'était le père (la sociologue **Evelyne Sullerot** parle du "crépuscule des pères") ? C'était lui le grand médiateur de la communication et de la solidarité entre les âges, rôle que les parents d'aujourd'hui ont, à l'évidence, le plus grand mal à assumer. C'est bien pourquoi la tendance à la dissolution du seul lien qui ait subsisté à travers les âges, celui de la famille, pose aux sociétés occidentales, bien qu'elles ne semblent pas encore avoir très bien compris cela, le problème social le plus urgent, le plus coûteux et le plus grave.

b. Le vieillissement de la population résulte de deux mouvements. D'une part, le collapsus démographique (dont les pouvoirs publics parlent fort peu), d'autre part, l'allongement spectaculaire de la durée moyenne de la vie (dont ils parlent d'abondance). Le rapport entre les plus de soixante ans et le reste de la population, pour prendre cette variable très significative, ne cesse de progresser dans tout le monde occidental, particulièrement en Europe, et les projections officielles se font alarmistes, à juste titre, pour l'avenir immédiat. Se dégrade évidemment aussi, plus rapidement encore, le rapport entre le nombre des inactifs âgés et celui des actifs. Au point que de sérieuses inquiétudes s'expriment de plus en plus sur "l'avenir des retraites" et, d'une manière générale, sur celui du financement des besoins de l'énorme population, en croissance rapide, exclue massivement du monde travail du seul fait de son âge (ce qu'à l'I.A.B. nous appelons le cinquième monde).

Il y a un quart de siècle environ, le regretté **Alfred Sauvy** a été l'un des premiers, en France, à mettre l'accent sur le développement de fractures sociales nouvelles, entre les générations cette fois : "A l'opposition si forte du travail et du capital s'ajoute peu à peu, et fort discrètement, le conflit d'intérêt entre jeunes et vieux". Dix ans plus tard, environ, le sociologue **Emilio Viano** (cité par le professeur **Robert Hugonot**), évoquant la perspective d'une "société écrasée et exaspérée par son système d'aides sociales", annonçait la "victimisation" des personnes âgées. "Le fait de vieillir a été transformé en processus de victimisation progressive", écrivit-il avec une remarquable clairvoyance, dès 1985. Déjà, il se demandait si la société n'en viendrait pas bientôt "à se débarrasser au moins de ses vieillards les plus faibles".

Le développement de la victimisation des plus âgés est effectivement engagé depuis longtemps, sous des formes multiples, dans l'indifférence quasi générale, y compris celle de l'*intelligentsia* et des pouvoirs publics. Un vaste procès public est ainsi instruit, par la voie médiatique, depuis quelques années, contre les minorités âgées, plus ou moins déconsidérées, culpabilisées, présentées comme "égoïstes", "oisives", indifférentes au sort de leurs cadets, comme un fardeau d'autant plus insupportable pour les jeunes générations, qui "galèrent", qu'elles sont économiquement "privilegiées". Toutes sortes de reproches leur sont adressés, surtout celui, en somme, plus ou moins explicite, de vivre trop longtemps (donc de "coûter" trop cher). Ce qui est plus grave encore, à force de simplifications, de caricatures, de généralisations abusives, de partis pris, d'omissions et de contre-vérités, de pseudo-prophètes de mauvais augure de la "lutte des âges" ou de la "guerre économique entre les générations" s'efforcent de dresser les jeunes générations contre leurs aînés. Aucune autre catégorie sociale ne fait, en France,

l'objet d'attaques publiques aussi violentes, aussi injustes. Les lecteurs de la presse française ont pu constater, en ce début 1999, que les contempteurs des minorités âgées n'avaient pas désarmé et n'avaient pas attendu bien longtemps pour célébrer, à leur manière, l'*année internationale des personnes âgées*". Plusieurs articles d'une virulence particulière viennent en effet d'être publiés.

Le problème économique et social posé est réel et grave. L'erreur que commettent les accusateurs du cinquième monde (on n'entend guère les défenseurs) est de ne pas avoir encore compris que ce processus de victimisation est déjà largement amorcé contre lui dont ils contribuent, activement, à faire le bouc-émissaire de nos difficultés économiques et sociales actuelles. Leur faute est de laisser à penser que son intensification à travers l'encouragement à la révolte des générations jeunes contre celles qui ne le sont plus, l'appauvrissement programmé des non-actifs âgés, l'accentuation de la marginalisation, du discrédit et de la discrimination dont ils sont déjà les victimes du fait de leur âge serait de nature à répondre en quoi que ce soit au défi ainsi posé à nos sociétés vieillissantes. Et puisqu'ils sont à la recherche de responsabilités, on ne saurait trop leur conseiller de s'intéresser à celles de la génération qui détient désormais l'essentiel des pouvoirs (politique, économique et, surtout, médiatique et culturel). Y compris celui de faire ou de ne pas faire des enfants.

c. La persistante crise de l'emploi, enfin, a considérablement amplifié les effets du vieillissement du fait de la réduction constante de la durée moyenne de la vie active. Afin d'en masquer l'ampleur, les Etats européens et leurs "*partenaires sociaux*", en France en particulier, ont massivement recouru, depuis un quart de siècle, aux "*sorties précoces de l'emploi*", aux "*mesures d'âge*" et autres sacro-saintes "*préretraites*" (plutôt des "*préretraités*" que des chômeurs, disait-on encore dans les années 80, sans penser un seul instant que l'on aurait les deux) présentées toutes comme des avancées sociales décisives. Le résultat, désastreux, de cet énorme gâchis, de cette politique malthusienne de rationnement du travail sur le critère de l'âge, a bien évidemment été l'effondrement du taux d'activité des hommes de plus de 50-55 ans. Aujourd'hui, la France a le plus bas taux d'emploi des 55-64 ans de tous les pays développés (source : O.C.D.E.) et environ les deux tiers des individus qui demandent, à 60 ans, la liquidation de leurs droits à la retraite sont déjà sans travail (source : CNAV). L'emploi, qui s'est "*concentré*" sur les 25-50 ans (INSEE), n'a jamais été aussi mal partagé selon le critère de l'âge.

De véritables hécatombes ont donc été opérées dans les rangs des travailleurs âgés, victimes trop souvent d'une implacable discrimination. Curieusement, l'intelligentsia n'a pas semblé beaucoup s'en émouvoir et les Pouvoirs publics français non plus qui ne parlent même jamais de "*discrimination*" dans ce domaine. A-t-on jamais entendu un ministre français de l'emploi reprendre à son compte ce qu'a déclaré il y a quelques années Mme Anne Widdecombe, ministre britannique : "*... les travailleurs âgés représentent des trésors d'expérience, de conscience professionnelle et de maturité d'esprit que l'on aurait tort de négliger*" ? Surtout pas ! Sans doute faut-il y voir, là encore, la manifestation de ces modernes préjugés et de cette dévalorisation systématique dont sont trop souvent victimes les plus âgés : dans une situation de sous-emploi chronique, il n'y a pas d'inconvénient majeur à les mettre massivement sur la touche, le plus vite possible. Cela n'a pas grande importance et fera au moins, pense-t-on, de la "*place aux jeunes*" ! Cet étrange aveuglement contraste singulièrement avec l'attitude de la *Commission européenne* qui a commandité et publié de nombreuses études à ce sujet (travaux, notamment, du professeur Alan Walker), de même que le B.I.T. (*Bureau International du Travail*).

En 1962, le regretté Pierre Laroque remettait au Premier ministre de l'époque le fameux rapport de la commission (qui portait son nom) intitulé "*Politique de la vieillesse*". Celui-ci, déjà, mettait l'accent sur "*la nécessité d'une politique globale tendant à définir la place des personnes âgées dans la société ... en excluant toute ségrégation.*" Un quart de siècle plus tard, en 1988, celui qui fut avec Alexandre Parodi et quelques autres, à la *Libération*, l'un des concepteurs de notre système de protection sociale, déclarait ceci à propos des suites données aux propositions de son rapport pour maintenir les personnes âgées dans la vie économique : "*ces propositions sont restées lettre morte. Il n'y a eu accord, ni du milieu patronal, ni du milieu ouvrier et, par conséquent, pas non plus des pouvoirs publics. C'est certainement la lacune la plus grave : il n'y a pas eu une vraie politique globale de la vieillesse; une série d'initiatives mais pas de politique globale, malgré la présence de secrétaires d'état spécialisés dans les problèmes des personnes âgées. Le poids croissant des charges sociales et surtout le développement du chômage ont créé un climat nouveau.*" Une fois de plus, le grand commis de l'Etat avait vu juste. Dix ans après, la France a encore vieilli, mais elle n'a toujours pas de politique du vieillissement.

2. Comment voyez-vous l'évolution de la sortie d'activité professionnelle compte tenu de l'état actuel du marché du travail ?

Nos structures sociales sont d'abord, fondamentalement, subdivisées par âge. Elles fractionnent les rôles sociaux en trois grandes parties ou étapes : la retraite et les loisirs pour les personnes âgées, le travail pour les adultes d'âge moyen, l'éducation pour les plus jeunes. Les esprits, même ceux qui se disent "*modernes*", sont si conditionnés par cette différenciation simpliste, si familiers de cette ségrégation, qu'ils ont énormément de mal à la remettre en cause, qu'ils ne voient pas qu'il s'agit d'une organisation incapable d'intégrer l'allongement considérable de la durée de la vie et, d'une manière générale, de satisfaire les aspirations des uns et des autres aux différents âges de l'existence. Surtout pas celles des personnes âgées qui ne trouvent pas de postes dans les structures sociales leur permettant d'employer dans des rôles productifs ou chargés de sens, les forces et les capacités potentielles qui sont celles de la majorité d'entre elles désormais. Leur intégration étant puissamment contrariée, dans le contexte socioculturel qui

vient d'être décrit ci-dessus, par la discrimination dont elles sont les victimes de la part du groupe dominant d'âge intermédiaire. En véhiculant, en outre, les stéréotypes usuels selon lesquels le vieillissement entraînerait toujours, et dans tous les domaines, un déclin rapide de l'individu, il trouve là un prétexte pour développer ce que nous appelons "*la tyrannie des limites d'âge*", un moyen de justifier et de conforter son monopole d'accès au marché du travail.

Il importe de réduire ces décalages entre les potentiels et les rôles en faisant le contraire de ce qui est fait aujourd'hui, en substituant aux structures par âge des structures intégrant les âges (mêlant les générations). Notamment dans le monde du travail où des critères fonctionnels sont appelés à remplacer celui de l'âge, aussi réducteur que rudimentaire, pour déterminer le moment de la cessation d'activité. Un terme sera ainsi mis, enfin, à cette rupture brutale, traumatisante, absurde, dans laquelle, quels que soient l'état de santé, les aptitudes et les intentions du futur retraité, le couperet de l'âge faisant son oeuvre, celui-ci passe sans transition aucune, obligatoirement, du jour au lendemain, de la vie professionnelle à l'exclusion totale, à jamais, de celle-ci. Au lieu d'être poussés vers la porte de sortie, le plus tôt possible et avec plus ou moins de ménagement, ceux qui le veulent et qui le peuvent devront, à l'avenir, être encouragés à poursuivre une certaine activité rémunérée (à temps partiel le plus souvent mais pas exclusivement), aussi longtemps que possible, sans limitation d'âge. Quant au sacro-saint "*âge de la retraite*", il devra être progressivement relevé, sans doute jusqu'à 65 ans, peut-être même jusqu'à 70 ans dans une ou deux décennies, et prendre petit à petit un caractère purement indicatif. Ce qui veut dire que l'on pourra exercer un emploi après l'âge fatidique (suppression de toute limitation au "*cumul emploi-retraite*", comme, par exemple, la Grande-Bretagne l'a fait dès 1989), étant bien entendu que l'on pourra avoir aussi de bonnes raisons de vouloir s'arrêter avant.

Il est fort peu probable que le redoutable obstacle du vieillissement à moyen terme puisse être franchi sans crise politique, économique et sociale majeure si les réformes qui viennent d'être exposées ne sont pas mises en place dans les quelques années qui viennent. Mais, outre les profonds bouleversements qu'elles impliquent dans les mentalités contemporaines, il est une autre condition à remplir pour leur application, non moins problématique : l'amélioration sensible du marché de l'emploi. Si l'*Union européenne* croit pouvoir s'accommoder longtemps encore des actuels taux de chômage, elle se trompe cruellement. Elle ferait bien de méditer ce qu'a dit à ce propos **Amartya Sen**, lauréat du prix Nobel d'économie en 1998 : "*Le fort chômage que connaît l'Europe d'aujourd'hui empêche tout simplement, dans une large mesure, de s'attaquer au problème structurel à long terme que pose le vieillissement de la population ... Comment diable l'Europe peut-elle tolérer si facilement aujourd'hui un tel chômage ?*"

3. Pensez-vous que les retraités ou préretraités pourraient s'engager dans des formes d'activités rémunérées ?

Il vient d'être répondu par l'affirmative à cette question. Il ne saurait être question de continuer à cantonner les retraités dans le bénévolat et le monde associatif. Ce qui ne veut pas dire, bien au contraire, que des incitations publiques (fiscales par exemple) ne soient pas à envisager pour les encourager à s'y investir bien davantage encore.

4. Pensez-vous que des mots tels que "participation sociale" ou "utilité sociale" à la retraite correspondent massivement à la réalité de demain ?

Comme l'a dit **Eric Midwinter** lors d'une conférence prononcée à Dublin en 1995 : "*Les personnes âgées elles-mêmes jouent souvent le rôle qui a été écrit pour elles par la société. Elles adoptent les "comportements appropriés à leur âge" et tombent dans le piège qui consiste à prendre la retraite au sens littéral du terme, se retirant dans l'ombre de la société.*" Il est vrai qu'on les a beaucoup encouragées à "*prendre un repos bien mérité*". Mais il s'agit bien d'un "*piège*", en effet, puisque les pensionnés se voient constamment reprocher une inactivité professionnelle qui, en fait, leur est imposée. Une telle conception de la retraite-loisir, de la retraite-exclusion est, en réalité, une sottise, un non-sens, une imposture.

Déjà, ceux qui ont été exclus de la vie active rendent une foule de services là où on veut bien d'eux, dans leur entourage familial, dans leur voisinage, dans les conseils municipaux, dans les copropriétés, dans les associations de toutes sortes, etc ... Ceux qui se croient fondés à dénoncer leur "*oisiveté*" ne savent pas de quoi ils parlent. Ils n'imaginent pas dans quel état serait cette société sans leurs apports en tous genres. Et ladite société, quoi qu'elle en pense, aura de plus en plus besoin d'eux. A elle, donc, de les motiver à l'action, à l'engagement et à la participation le plus longtemps possible, à elle de préserver et de renforcer les aptitudes des plus âgés, à elle de tirer parti de leur potentiel productif, de leur créativité, de leur volonté de s'employer, de se rendre utile. Plutôt que de laisser à entendre, stupidement, que l'on n'est plus bon à grand chose au-delà de tel ou tel âge. A elle aussi, et peut-être surtout, de faire l'inventaire, pour les combattre, de toutes les barrières aux engagements sociaux des aînés, notamment par la pratique discriminatoire, arbitraire et totalitaire des limites d'âge.

Force est de constater que le pouvoir politique, toujours tenté d'axer le débat sur les seules questions de santé, de dépendance, d'hébergement et de retraite, comme s'il reprenait plus ou moins à son compte les stéréotypes négatifs véhiculés contre la vieillesse et qu'il ne voyait là qu'une sous-population sans intérêt, n'a strictement rien fait de valable en la matière ces dernières années. Il a plutôt fait le contraire. Le "*plan Juppé*" a ainsi, scandaleusement,

institué une limite d'âge pour la participation aux conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale et l'on sait que grande est la tentation chez beaucoup de "*politiques*", notamment au sein des familles dites "*libérales*", d'en faire autant pour l'accès aux mandats électifs (ce qui ne les empêche pas de se réclamer ostensiblement de l'éthique des "*droits de l'homme*" et de proclamer, haut et fort, que les gens âgés sont des "*citoyens comme les autres*").

Trop souvent, ceux qui ont été exclus de la vie professionnelle (de même que leurs organisations) ont commis l'erreur de réduire leur discours à la défense du niveau de vie des pensions (lequel ne peut, du reste, que continuer à baisser, en moyenne, dans les années qui viennent). Ce n'est pas ainsi que le cinquième monde, qui gagne beaucoup en effectifs mais perd sans cesse en influence, sortira de l'ornière extrêmement profonde dans laquelle il est embourbé. C'est précisément parce qu'il n'a pas de moyens de communication, parce qu'il ne sait pas se défendre, parce qu'il ne sait pas répondre aux attaques violentes dont il fait l'objet pour le déconsidérer aux yeux de l'opinion publique, parce qu'on ne l'entend pas, parce qu'il semble même n'avoir rien à dire, parce qu'il est invisible, parce qu'il n'a pas de représentant de haute notoriété s'exprimant en son nom, parce qu'il a laissé le monopole de la parole aux "*jeunes*" et aux populations actives d'âge intermédiaire, parce qu'il leur a abandonné le terrain culturel, parce qu'il est, somme toute, inconnu des autres, qu'il se retrouve aujourd'hui en voie de marginalisation rapide, surtout sur le terrain des idées, et que son "*image*" s'est tragiquement dégradée. C'est, au contraire, en se montrant, en s'initiant, lui aussi, aux techniques de l'activisme (ou du "*marketing*") politique et social, en intervenant dans tous les débats de société, en faisant entendre sa voix sur tous les sujets, et pas seulement sur le montant de ses ressources, notamment dans les grands médias qui s'efforcent de le tenir à l'écart et auxquels il n'a pratiquement pas accès, c'est en se mêlant activement à la féroce compétition généralisée - dont l'intensité ne fera que croître à l'avenir - pour le partage des biens, des rôles et des fonctions entre les peuples, les âges, les sexes, les régions, les langues, les idées, les styles de vie, les cultures.

5. Comment concevez-vous l'évolution de la représentation des retraités dans la société ?

On voit bien, dans la négociation sociale, que les Pouvoirs publics (et l'administration) s'attachent, au-delà du raisonnable, à faire perdurer le système de gestion de la protection sociale mis en place à la *Libération*. La fameuse ordonnance du 4 octobre 1945 instituait une "*organisation de la Sécurité sociale, destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité à gain, à couvrir les charges de maternité et de famille qu'ils supportent ...*". Il était question des "*travailleurs*", pas des "*retraités*". Le législateur de l'époque, soumis à une très forte pression syndicale, rêvant probablement à une sorte de grande réconciliation des "*partenaires sociaux*" autour de l'administration de la Sécurité sociale, décida que l'administration des caisses se ferait sur un mode "*paritaire*", entre le patronat et les organisations syndicales représentatives.

Si les retraités constituent aujourd'hui une catégorie sociale plus que familière à toutes les autres, au point que le terme générique qui les désigne tend à se confondre dans le langage courant avec celui de "*personne âgées*", ils n'étaient encore, jusqu'à la seconde guerre mondiale, qu'une petite minorité. D'où l'omission signalée ci-dessus. Et ce n'est qu'au recensement de 1954, dix ans après, qu'une rubrique "*retraité*" fera son apparition dans la typologie des appartenances professionnelles.

Devant l'essor de la population des inactifs âgés, l'Etat, sans leur demander leur avis, sans fanfare ni trompette, a fait comme si les syndicats étaient leurs représentants naturels. Ne sont-ils pas d'anciens salariés ? Ce qui était fort commode pour le monde politico-administratif qui aime bien avoir devant lui des interlocuteurs connus, répertoriés, "*habilités*", "*qualifiés*", et qui déteste changer ses habitudes. Les organisations syndicales, elles, ne demandaient pas mieux que d'exercer cette extension de compétence et elles créèrent pour cela des sections "*retraités*". Plus de cinquante ans après, aussi stupéfiant que cela puisse paraître, alors que le taux de syndicalisation des actifs n'a cessé de baisser, les quelque 11 ou 12 millions de retraités actuels sont toujours, officiellement, représentés par ... les syndicats. Ils sont, décidément, de bonne composition, ces retraités ! Etrange conception, en effet, de la "*démocratie sociale*" puisqu'ils ne participent évidemment pas aux élections des représentants des personnels en activité. Cette construction singulière relève aussi, typiquement, du "*conflit d'intérêts*" puisque débiteurs et créanciers des obligations sociales sont ainsi "*représentés*" par les mêmes mandataires. Cette véritable fiction, au détriment des inactifs âgés, parfaitement inadaptée aux données contemporaines, est tout à fait révélatrice des étonnantes pesanteurs, scléroses et rigidités politico-administratives françaises. L'Etat, dont les dirigeants entonnent pourtant sans cesse les louanges de la "*modernisation*", y apporte la preuve de sa répugnance à élargir le débat social et, surtout, de son indifférence foncière à l'égard des populations âgées, toujours traitées avec une certaine condescendance. On est plus disposé à "*faire payer les vieux*" (et pas seulement du point de vue fiscal) qu'à les écouter.

C'est évidemment cet anachronisme qui explique la sous-représentation des retraités dans des organismes comme le Conseil économique et social, les caisses de retraite, etc ... Il va de soi qu'ils ont besoin d'une représentation spécifique et que l'Etat n'échappera pas à la nécessité d'en définir le cadre.

6. Les exemples étrangers dont on pourrait s'inspirer en France ?

La France est, à n'en pas douter, l'un des pays au monde où la discrimination sur le critère de l'âge a prospéré le plus rapidement, parce qu'elle n'y a pratiquement pas rencontré de résistance, et où elle sévit avec le plus de férocité. Elle est, en la matière, l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire. De ce point de vue, et pour rester dans le monde occidental, les pays anglo-saxons pourraient, au moins partiellement, lui servir de modèle. Les récentes mésaventures du professeur **Luc Montagnier** et de l'astronaute **Jean-Loup Chrétien**, tous les deux "*atteints par la limite d'âge*" et contraints de s'exiler aux Etats-Unis pour continuer à travailler, sont là pour en attester. "*Un pays qui met à la retraite obligatoire ses "Pasteur" se suicide, et la loi française qui l'impose est une loi scélérate qu'il faut abroger*" a écrit **Maurice Allais**, seul Français prix Nobel d'économie.

7. Propositions à étudier dans les cinq prochaines années ?

Atomisé, isolé, divisé, fragilisé, inorganisé, démobilisé, déprécié, vilipendé, le docile cinquième monde est en bien mauvaise posture en cette fin de XXème siècle. Et la société française, comme bien d'autres du monde occidental mais à des degrés divers bien entendu, aborde le grand tournant de l'inéluctable vieillissement accéléré, dans les pires conditions culturelles, économiques et sociales qui soient. Parce que rien, ou presque, n'a été fait pour la préparer par les pouvoirs publics. Un retard considérable a donc été pris, dans tous les domaines. Le pouvoir politique semble toutefois, enfin, prendre la mesure des impasses financières qui se dessinent à l'horizon et il se préoccupe beaucoup, dit-il, du "*financement des retraites*". Ce qui ne signifie d'ailleurs nullement qu'il saura trouver les moyens de franchir l'obstacle sans crise grave (ce point n'a pas été traité ici, mais il est certain, par exemple, que les pouvoirs publics, depuis des années, ont fait le contraire de ce qu'il fallait faire en matière de fiscalité de l'épargne).

Mais il est une autre question, en amont, plus fondamentale encore, à laquelle il faudrait bien commencer par répondre : quel rôle la société entend-elle voir jouer par ses aînés à l'avenir ? "*Qu'est-ce qu'une société qui vieillit ? Est-ce une société où l'expérience et la sagesse accumulées la vie durant contribuent au progrès de la communauté tout entière, ou une société dans laquelle les individus, passé un certain âge, constituent l'opposition ?*" (B.I.T., *Le Travail dans le monde*, 1995). Ce débat là, escamoté par les pouvoirs publics, n'a jamais eu lieu et la société s'est aveuglément engagée dans la seconde voie. Le scénario de Mme **Betty Friedan**, la grande inspiratrice du féminisme, aux Etats-Unis, aux temps héroïques, prévoyant il y a quelques années "*la révolte du Troisième âge*", aurait-il gagné en crédibilité ?

Le chantier, en tous les cas, est immense. -